

18.04.2018 – 13:32 Uhr

Appel contre la levée de l'admission provisoire pour les Érythréennes et Érythréens / Les oeuvres d'entraide appellent la Conseillère fédérale Sommaruga à annuler le changement de pratique

Berne (ots) -

Réunies au sein de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), les oeuvres d'entraide se sont montrées très préoccupées, lors de leur Assemblée générale, par l'intention du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) de lever les admissions provisoires octroyées aux Érythréennes et Érythréens. Elles demandent à la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga de se distancer du changement de pratique annoncé et du réexamen de l'admission provisoire des Érythréennes et Érythréens. Aussi longtemps que la situation en Érythrée demeurera incertaine, les personnes concernées ne pourront pas retourner dans leur pays d'origine et resteront en Suisse. Contraindre ces personnes à vivre dans la précarité de l'aide d'urgence et les priver de toute chance d'intégration n'est pas une solution. C'est la raison pour laquelle elles ont signé hier une lettre ouverte lors de leur Assemblée générale de l'OSAR. Toutes les oeuvres d'entraide se sont jointes à l'appel sous l'égide de l'OSAR. Ont signé l'appel au côté de l'OSAR, l'Entraide Protestante Suisse (EPER), Caritas, Amnesty International (AI), l'Armée du Salut, l'OEuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (VSJF).

La lettre ouverte adressée à la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga avec les signatures des organisations est disponible sur le lien: <https://bit.ly/2vIQIY9>

En outre, lors de l'Assemblée générale et sous les auspices de l'OSAR, les oeuvres d'entraide ont aussi pris position contre l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (initiative pour l'autodétermination). L'adoption de l'initiative affecterait profondément les droits fondamentaux des personnes requérantes d'asile, des personnes admises à titre provisoire et des personnes réfugiées en Suisse. De nombreuses ambiguïtés ainsi qu'une insécurité juridique dans la pratique en seraient les conséquences.

Par ailleurs, les oeuvres d'entraide ont élu Antoinette Killias comme nouvelle présidente de l'OSAR. Elle succède ainsi à Diana Rüegg (VSJF). Antoinette Killias est responsable de la division suisse à l'Entraide Protestante Suisse (EPER).

Contact:

Questions:

Email : info@osar.ch

Tél. : 031 370 75 75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100056995/100814520> abgerufen werden.